



**AVEC NOUS,
DONNEZ DE LA VOIX
À VOTRE VOIX**

ELECTIONS PROFESSIONNELLES DU 4 DECEMBRE 2014



Les élus CFDT sont vos représentants.

Ils s'engagent à :

FAVORISER LA **CONCERTATION**

AGIR POUR LA **PREVENTION**

AMELIORER VOTRE **QUOTIDIEN**

**LE 4 DECEMBRE,
JE VOTE CFDT !**

POUR AGIR AU COMITE TECHNIQUE : DES FEMMES ET DES HOMMES, DE TOUTES FILIERES ET DE TOUTES CATEGORIES

Rôle du comité technique :

Il est obligatoirement saisi sur toutes les questions concernant l'organisation et le fonctionnement des services, les conditions de travail, la répartition des primes, la formation, les rémunérations...

Les représentants du personnel émettent un avis et quand le dialogue social est efficace et constructif, il donne lieu à des protocoles d'accord.

Parmi ceux que la CFDT a négociés et signés sur le mandat 2008-2014 :

- Revendications salariales : Régime Indemnitaire Emploi catégorie C de 50€ à 150€ / Harmonisation de l'Indemnité de grade des catégories B, +75€ pour les filières sportives, culturelles, médico-sociales et un régime indemnitaire de fonction sur 2 niveaux d'emploi (prime de 75€ à 125€ mise en œuvre progressive).
- Revendications Sociales : la CFDT a tenu ses engagements : Participation de l'employeur à la complémentaire santé (20€, 18€ et 10€) et aux frais de garde des jeunes enfants (2012)
- Participation de l'employeur à la prévoyance (2009)
- Aide aux transports en commun : Libertan, 50% participation employeur.

LES CANDIDATS CFDT POUR LE COMITE TECHNIQUE

- | | |
|---|--|
| • Natacha ORIAL / Permanent syndicat | • Laurence LEGE / DPE |
| • Bernard BELCHUN / DDA | • Jean-Jacques HERVOUET / Archives |
| • Marie-Laure VINET / Sports | • Patricia RENAUDIN / Bibliothèques |
| • Marie-Odile PAUVERT / Permanent syndicat | • Gérald BOULBEN / Sports |
| • Alvina LE DROGO / Permanent syndicat | • Pascale ROBERT / DPE |
| • Jean-Michel JUGUET / DDA | • Catherine LE DISCORDE / DEMS |
| • Laurent DAVIEAU / Sports | • Yves PAPIN / Conservatoire |
| • Véronique TOUCANE-HELLMANN / DPE | • Nathalie MACE / DEMS |
| • Ahmed HAITI / Sports | • Abdelmoula EL FAROUKHI / Sports |
| • Marie-Line AZEAU-BROSSARD / DEMS | • Sébastien GUILLOT / CCAS |
| • Sandrine IMBERT / DG Culture | • Yannick BRIAND / Education |
| • Philippe DESMORTIERS / SEVE | • Michel BRILLANCEAU / DPE |
| • Mona LE GOAEC / Education | • Cynthia CHAUVIERE / DPE |
| • Stéphane MIGLIORINI / SEVE | • Emmanuel HUGUET / DEMS |
| • Marie-Laurence GAUTIER / DPE | • Béatrice FREMONT / DEMS |
| • Jean-Jacques DERRIEN / Education | • Lydie DAVID / DEMS |
| • Chrystèle LEROUX / Education | • Alain DEPPEN / Sports |
| • Josselin FROGER-ZHANG / SEVE | • Odile RAINEAU / DPE |
| • Jean-Yves PINEAU / DG Culture | • Abdellatif NEKAB / DEMS |
| • Elise FLEURANCE / Education | • Marina VIEIRA / Sports |
| • Johanna SELZE / CCAS Solidarité | • Roland FERNANDEZ / DRU |
| • Mickaël MENGUY / Sports | • Guillaume N'DRI / DEMS |
| • Caroline PRAMPART / Education | • Dominique THEON / Culture |
| • David GAUTIER / Education | • Véronique DENIAUD / Education |

S'ENGAGER POUR CHACUN,
AGIR POUR TOUS !



POUR AGIR EN COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES

Les élus en CAP sont consultés sur les avancements d'échelon, de grade, les promotions internes. **Face à des difficultés individuelles, les élus CFDT accompagnent et défendent les agents** : recours en notation, refus de titularisation, refus de formation, sanctions disciplinaires.

En 2011, la CFDT a négocié et obtenu pour les catégories A la garantie d'un déroulement de carrière et des règles d'avancement transparentes.

Ratios d'avancement de grade B et C : En 2008, la CFDT a fait sauter les quotas et continue à négocier en proposant des critères justes et équitables ne se satisfaisant pas des règles en vigueur. Nous exigeons une remise à plat des règles d'avancement.

LES CANDIDATS CFDT POUR LES COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES

CAP C

Groupe 1

- Sébastien GUILLOT / CCAS Solidarité
- Natacha ORIAL / PER
- Alain DEPPEN / Sports
- Laurence LEGE / DPE
- Gérard LE BRIS / Réglementation
- Elise FLEURANCE / Education

Groupe 2

- Ahmed HAITI / Sports
- Marie-Laurence GAUTIER / DPE
- Josselin FROGER-ZHANG / SEVE
- Marie-Odile PAUVERT / PER
- Philippe DESMORTIERS / SEVE
- Mona LE GOAEC / Education
- Stéphane MIGLIORINI / SEVE
- Sandrine IMBERT / Musée Jules Verne
- Abdellatif NEKAB / DEMS
- Odile RAINEAU / DPE
- Abdelmoula EL FAROUKHI / Sports
- Florence ETRILLARD / Sports

CAP B

Groupe 3

- Angélique TARDIF / DEMS
- Mickaël MENGUY / Sports
- Lydie DAVID / DEMS
- Bernard MABON / Education

Groupe 4

- Jean-Jacques HERVOUET / Archives Municipales
- Bénédicte LE DANOIS / Mission Cité
- Michel BRILLANCEAU / I/DPE
- Pascale ROBERT / RAM
- Claire DIAS / Bibliothèque
- Luc CLASQUIN / DGC
- Claude FROTTE / DPE
- Loïc THIEC/Bibliothèque
- Patricia Bouton /Sports
- Gérald Boulben /Sports

CAP A

Groupe 5

- Guy DAVIEAU / Education
- Saïd KAROUI / Mission Cité
- Farid OULAMI / Sport
- Benoit JOUBERT / DEMS
- Johanna SELZE / Direction des Solidarités
- Sophie DRAIFI / Enfance Jeunesse
- Bernard BELCHUN / DDA
- Edith MICHENAUD / Direction des solidarités

Groupe 6

- Jean-Jacques DERRIEN / Education
- Yves PAPIN / Conservatoire
- Bernard PRIOU / DDA
- Geneviève GAILLARD / Conservatoire



POUR L'ÉGALITÉ HOMME/FEMME



LE 4 DÉCEMBRE 2014 SOUTENEZ LE PROJET DE LA CFDT

Elections professionnelles : nouvelle formule !

Désormais, la loi de rénovation du dialogue social de 2010 s'applique :

- Les élections ont désormais lieu **tous les 4 ans**, le même jour, dans toutes les Fonctions Publiques, **en un seul tour**.
- Un syndicat est **représentatif** quand il obtient un siège au Comité technique. Cette représentativité permet de signer des accords avec l'employeur. Pour être valide, les syndicats signataires doivent représenter 50 % des voix aux élections.
- L'employeur doit désormais **re-présenter** un dossier qui reçoit un avis défavorable unanime des représentants du personnel.



La CFDT, 1^{ère} organisation syndicale à la ville de Nantes depuis quatre mandats, grâce à votre vote ! Voter c'est élire un collègue engagé au quotidien. Renouvelez votre confiance, c'est nous donner le moyen de poursuivre nos actions.

DANS LES BUREAUX DE VOTE
OU PAR CORRESPONDANCE ...

JE CHOISIS DES IDÉES
NEUVES SUR DU PAPIER
RECYCLÉ ...

... ET SURTOUT
PAS L'INVERSE !



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Section CFDT Nantes

15 rue du Moulin - 44 000 Nantes

02 40 41 95 45

syndicatville-cfdt@mairie-nantes.fr
www.cfdtnantesvillemetropole.fr

CFDT.FR

LE 4 DÉCEMBRE, VOTEZ CFDT

POUR AGIR AU COMITE HYGIENE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Le CHS (Commission Hygiène et Sécurité) devient CHS-CT (+ Conditions de Travail). Le rôle de cette instance se renforce : la CFDT est un moteur essentiel et a une longueur d'avance sur les groupes de travail. Proche des agents elle les consulte régulièrement sur le terrain.

La CFDT a porté des dossiers : Nettoyage des vêtements de travail (bati / seve finalisation 2015). Les Chloramines dans les piscines : nous avons obtenu une enquête avec évaluation des risques. Prévention des accidents de travail (accueil des nouveaux arrivants), formateurs PRAPS* à l'éducation, à la petite enfance, au sport, au seve.

Le prochain mandat sera déterminant pour diminuer la pénibilité au travail et prévenir l'usure professionnelle.

Les représentants CHSCT ne seront plus élus mais mandatés par l'organisation syndicale proportionnellement au nombre de sièges obtenu en CT.

Notre représentativité, notre expérience seront notre force.

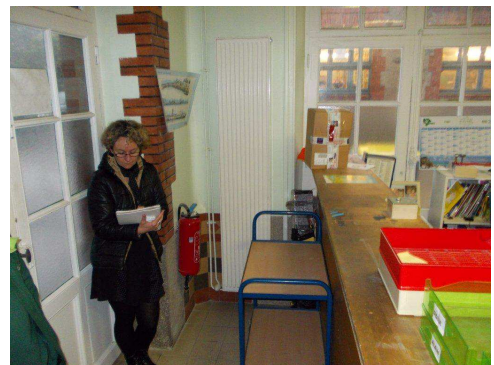
* Prévention des Risques liés à l'Activité Physique et Sportive

VOS CANDIDATS CFDT :

- sont à votre **écoute** et relaient vos préoccupations
- **se forment, s'informent et répondent** à vos questions
- **connaissent** le statut et s'engagent à le faire appliquer
- **font valoir vos droits** et se battent pour en obtenir de nouveaux
- **défendent les intérêts** de l'ensemble du personnel
- travaillent en **réseau** pour être plus pertinents, en particulier avec les élus CFDT de la Ville de Nantes.
- dialoguent, proposent et **négocient autant que possible**
- utilisent le **rapport de force** et la grève si nécessaire

LES MANDATÉS PAR LA CFDT AU CHSCT

- **Patricia BOUTON** / Sports
- **Laurent DAVIEAU** / Sports
- **Laurence GAUTIER** / DPE
- **David GAUTIER** / Education
- **Laurence LEGE** / DPE
- **Marie-Odile PAUVERT** / PER
- **Abdelmoula EI FAROUKHI** / Sports
- **Mona LE GOAEC** / Education
- **Jean-Yves PINEAU** / Bibliothèque
- **Patricia RENAUDIN** / Bibliothèque
- **Nathalie MACE** / DEMS
- **Emmanuel HUGUET** / DEMS
- **Alvina LE DROGO** / PER
- **Philippe DESMORTIERS**/SEVE



LA SOUFFRANCE AU



**LE 4 DECEMBRE,
JE VOTE CFDT !**

AUJOURD'HUI, LES AGENTS DU SERVICE PUBLIC ONT DE QUOI S'INTERROGER !

Au niveau national, un point d'indice gelé depuis 5 ans, un discours stigmatisant à l'encontre des fonctionnaires, la baisse des dotations aux collectivités locales, des projets de réforme territoriale qui obéissent à la seule logique budgétaire, ...

Au niveau de la réforme territoriale : Notre collectivité s'est déjà mise en ordre de marche vers un transfert de compétence. Réorganisation des services, mutualisations. La CFDT aborde la mise en place de la Métropole avec les mêmes exigences, la démocratie et la transparence, la qualité des services publics et la garantie du statut public.

Les agents du service public en voient les effets concrets, trop souvent négatifs, dans leur travail au quotidien. Ils s'interrogent sur l'avenir. Beaucoup ne se sentent plus respectés dans leur engagement professionnel au service des habitants.

CE QUE VEUT LA CFDT, DEFENDRE LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC

En partant de ceux qui le font vivre au quotidien : les agents !

Face aux défis auxquels est confronté le service public, la CFDT revendique un dialogue social de qualité pour que les agents reprennent la main sur l'avenir.

C'est impliquer réellement les agents dans l'organisation du travail.

- Pas de réorganisation sans implication des agents ! Il faut mobiliser les nouvelles compétences du CHSCT pour réaliser des études d'impact des évolutions organisationnelles.
- L'avis des agents doit être pris en compte sur le choix des équipements de travail, du matériel mais aussi de l'aménagement des locaux.
- Il faut un dialogue social de qualité pour mieux prendre en compte les préoccupations des agents.

C'est lutter contre la précarité

- Revoir les règles de gestion de l'auxiliariat : offrir des perspectives par la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences.
- Obtenir des droits pour les contractuels.

C'est renouveler le management

- Développer un management mobilisateur, humain et respectueux.
- Proposer un plan de formation adapté pour anticiper la mobilité.
- Elaborer un plan de prévention des risques psycho-sociaux ambitieux et partagé.

C'est lutter contre les inégalités

- Au niveau national, faire converger les filières.
- A la ville de Nantes, réduire les écarts entre filières et (donc) entre les hommes et les femmes sur les déroulements de carrières et les régimes indemnitaires.

NON AU RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE,
OUI AU RECHAUFFEMENT DU CLIMAT
SOCIAL !

